



Le 3 juin 2019

L'honorable Chantal Petitclerc, sénatrice  
Présidente du Comité sénatorial des affaires sociales, des sciences et de la technologie  
Sénat du Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0A4

**Objet : Audiance du Sénat sur le projet de loi C-97**

Madame la Sénatrice,

Je vous remercie de nous avoir invités à commenter le projet de loi C-97 actuellement à l'étude devant votre comité. Medtech Canada (anciennement MEDEC) est l'association nationale représentant l'industrie canadienne de la technologie et des dispositifs médicaux.

Medtech Canada et ses membres ont participé à un certain nombre de séances à l'intention des intervenants et appuient pleinement les modifications proposées à la *Loi sur les aliments et drogues*, qui sont perçues comme favorisant une réglementation plus poussée dans les domaines du soutien de l'innovation, du développement de la recherche clinique au Canada, et de la « Loi de Vanessa ».

L'ajout de produits thérapeutique innovants est considéré comme une étape positive vers une réglementation plus souple et plus sensible aux innovations technologiques. De même, l'ajout des notions de « chose » et de « catégorie de choses » permet à Santé Canada de s'adapter à l'effacement des différences entre les catégories de produits thérapeutiques à mesure que de nouvelles technologies se développent.

Nous nous réjouissons de l'inclusion des enquêtes sur les dispositifs médicaux dans les essais cliniques. Cela semble simplifier le processus pour Santé Canada et l'industrie, en plus d'ouvrir la voie à l'expansion de la recherche par les professionnels de la santé.

Dans le projet de loi, le concept de prise de décision fondée sur le risque est traité de façon systématique.

Comme nous l'avons déjà mentionné, la *Loi sur les aliments et drogues* révisée permettra d'autres mesures réglementaires par le truchement du *Règlement sur les instruments médicaux*. Nous nous réjouissons à la perspective de formuler des observations sur la législation plus détaillée à venir.

En vous remerciant encore une fois de nous avoir invités à participer aux délibérations sur le projet de loi, je vous prie d'agréer, Madame la Sénatrice, l'expression mes sentiments respectueux.

Diana Johnson  
vice-présidente, Affaires réglementaires

### **À propos de Medtech Canada**

Medtech Canada est l'association nationale qui représente l'industrie de la technologie médicale au Canada. Notre association milite pour l'accès par les patients à des solutions technologiques de pointe et novatrices qui donnent des résultats significatifs. Nos membres se font un devoir d'offrir des technologies médicales sûres et novatrices qui améliorent la qualité des soins offerts aux patients, font en sorte qu'il soit plus facile pour eux d'avoir accès à des soins de santé, et aident à assurer la pérennité de notre système de santé. L'industrie canadienne de la technologie médicale emploie plus de 35 000 Canadiens dans quelque 1 500 installations au pays. [www.medtechcanada.org](http://www.medtechcanada.org)